

EDITO



Les effets d'annonce du gouvernement actuel risquent de perturber fortement la cartographie des collectivités locales, départementales et régionales. On nous prédit l'abandon des départements, la disparition des régions actuelles pour permettre la création de grandes Région et le développement des intercommunalités, avec une redistribution de leurs compétences respectives.

Ces réformes ne devraient pas toucher aux communes, qui demeurent l'échelon de base et de proximité pour les habitants.

J'ai toujours défendu l'idée d'une simplification et clarification de cet incompréhensible millefeuille de structures administratives, dont les compétences ne sont pas clairement délimitées et encore moins lisibles pour les non-initiés.

Je prends l'exemple de notre dossier d'aménagement de la rue de la Mairie et du rond-point, dont les travaux avancent à un rythme soutenu, pour lequel nous avons déposé 14 demandes de subvention auprès de 7 institutions différentes. Il faut bien avouer qu'on pourrait faire plus simple et éviter cette perte d'énergie dans les méandres des institutions à la recherche de ligne de financement. La mise en place d'un guichet unique serait déjà une intéressante avancée.

Autres exemples de la démultiplication des instances où la commune est concernée ou partie prenante : la communauté de communes du Pays de Sarre-Union, le SIVU des communes forestières, le SIVU d'électrification, le SCOT de l'Alsace-Bossue, le Pays de Saverne Plaine et Plateau, etc... Chacune de ces instances a délimité son champs de compétences et s'évertue à justifier son utilité pour pérenniser ses activités, avec souvent l'appui de personnels par ailleurs toujours compétents et dévoués.

Suite à la réforme du mode de scrutin, vous avez élu, le 23 mars dernier avec le même bulletin de vote, vos conseillers municipaux et vos représentants au conseil communautaire du Pays de Sarre-Union.

Notre commune dispose de trois sièges de titulaires au sein de cette collectivité, composée de 13 communes représentées par 28 délégués.

Lors de la réunion d'installation du conseil communautaire, j'ai manifesté, dans un premier temps, mon intérêt pour participer aux travaux de cette structure et impulser une nouvelle dynamique pour notre territoire. Mais les alliances de circonstances, totalement contre nature à mes yeux, ont mis en évidence une ligne politique sans projet structurant et sans ambition. Un attelage qui tire à droite et à gauche ne peut pas avancer efficacement.

Aussi, après mûre réflexion et concertation, pour ne pas perturber davantage la quiétude de leurs délibérations, j'ai remis ma lettre de démission pour permettre à un autre élu de la commune de siéger et œuvrer utilement à ma place.

Ma motivation première était surtout de céder cette fonction à un homme passionné par la culture et le tourisme, qui sont deux compétences de l'intercommunalité. Vu le mode de scrutin et le strict respect de la parité, la seule alternative demeurerait donc mon retrait.

Je vous assure de l'engagement total de mon remplaçant, qui se mettra au service de cette intercommunalité et contribuera efficacement au développement de notre territoire. Les intérêts de notre village seront toujours défendus au mieux par nos trois représentants.

Le maire,
Simon SCHMIDT

ETAT-CIVIL

1^{er} trimestre 2014

Décès :

Mme Vve LEHNERT née MERCIER Maud,
70 ans,
Décédée le 08 janvier 2014 à Sarreguemines,
Ayant demeuré 2, rue de l'Etang.

Mme Vve MULLER née PFERSCH Georgette,
82 ans,
Décédée le 17 janvier 2014 à Oermingen,
Ayant demeuré 19, rue de la Mairie.



LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES

M. GAPP Edmond

85 ans,
Le 06 janvier 2014



M. DAHLET Emile

80 ans,
Le 15 février 2014

Mme KAPPES
Née BAUER Mathilde

80 ans,
Le 20 février 2014



Mme BELLOT
Née EHRHARDT Jacqueline

80 ans,
Le 16 avril 2014

Mme HELMSTETTER
née HOCH Friede

80 ans,
Le 28 avril 1934

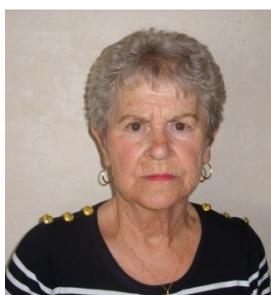


MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Ont quitté la commune :	Pour s'installer à :
Mme HAURY Geneviève et son fils	Waldhambach
M. BOOS Laurent	Herbitzheim
Melle MOHR Roxane	Keskastel
Melle DEBES Adeline	Herbitzheim

Nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui se sont installées dans notre commune :	
Melle DE CRISTOFANO Raffaëlla	8, rue des Alliés
M. GRUNER Pascal	31, rue du Moulin
M. KLEIN Gérard	3, rue des Alliés
M. et Mme HUNDSINGER Régis	28, rue du Muguet
Mme HEINRICH Michaela et ses enfants	25, rue du Stade
Famille LIEB Mathieu	C1, Route de Dehlingen
Mme KLEIN Marie-Antoinette	7, rue de la Gare
M. KLEIN Matthieu et Melle GINGEMBRE Sarah	3, rue du Moulin

Anniversaires



Mme BELLOTT Jacqueline,
80 ans



Mme HELMSTETTER Louise,
80 ans

AVRIL 2014	
93 ans	Mme Hertzog née Schreiner Marie-Louise le 13.04.1921
87 ans	Mme Klein née Debes Joséphine le 20.04.1927
83 ans	M. Kiefer Joseph né le 16.04.1931
80 ans	Mme Bellott née Ehrhardt Jacqueline le 16.04.1934
80 ans	Mme Helmstetter née Hoch Friede le 28.04.1934
76 ans	Mme Herrmann née Masseran Liliane le 21.04.1938
76 ans	M. Reeb Roger né le 24.04.1938
73 ans	M. Stoffel Bernard né le 20.04.1941
72 ans	M. Job Bernard né le 17.04.1942
72 ans	Melle Kiefer Odile née le 25.04.1942
71 ans	Mme Kappes née Panter Marie-Thérèse le 24.04.1943

M A I 2 0 1 4	
89 ans	Mme Herrmann née Schmitt Joséphine le 02.05.1925
82 ans	M. Dehlinger Raymond né le 20.05.1932
80 ans	Melle Kiefer Denise née le 12.05.1934
80 ans	M. Guerlach Auguste né le 30.05.1934
79 ans	M. Honnert Jean né le 10.05.1935
79 ans	Mme Meyer née Bourdin Joséphine le 30.05.1935
78 ans	M. Schoumacher Gilbert né le 09.05.1936
77 ans	Mme Muller née Hertzog Bernadette le 13.05.1937
76 ans	Mme Dahlet née Andres Frieda le 16.05.1938
73 ans	Mme Falter née Gapp Christiane le 09.05.1941
72 ans	Mme Stoffel née Nehlig Elsa le 07.05.1942
72 ans	M. Bachmann Aloyse né le 28.05.1942
71 ans	Mme Maurer née Roehn Elfriede le 06.05.1943
70 ans	M. Schwarz Bernard né le 10.05.1944
70 ans	Mme Kappes née Wendling Marie-Madeleine le 21.05.1944



M. GUERLACH Auguste
80 ans



J U I N 2 0 1 4	
89 ans	Mme Hagemann née Specht Irène le 09.06.1925
87 ans	Mme Schmitt née Kiefer Augusta le 17.06.1927
85 ans	M. Stephanus Joseph né le 09.06.1929
85 ans	M. Wilhelm Ernest né le 10.06.1929
83 ans	Mme Goeller née Bloesing Evelyne le 04.06.1931
83 ans	M. Lohmuller Charles né le 22.06.1931
82 ans	M. Schmitt André né le 04.06.1932
81 ans	Mme Bruat née Kappes Marie le 17.06.1933
81 ans	Mme Dorckel Eugénie née le 19.06.1933
81 ans	M. Debes Albert né le 25.06.1933
77 ans	M. Lenhard Gustave né le 03.06.1937
76 ans	Mme Kolb née Hoch Irène le 24.06.1938
75 ans	M. Forthoffer Roger né le 11.06.1939
73 ans	M. Kiefer Bernard né le 04.06.1941

INFORMATIONS PRATIQUES :

**Collecte des pneus VL usagés
des particuliers
le vendredi 23 mai 2014**
de 08 H. à 12 H.
à la déchèterie intercommunale de l'A4
Limitée à 4 pneus par foyer

**Pour accéder à la décharge
de gravas et déblais**
de la route de Sarre-Union,
N'oubliez pas de récupérer la clé
de la barrière au secrétariat de la mairie
aux heures habituelles d'ouverture !

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 JANVIER 2014

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène, Adjoint ;
Mmes SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. DAHLET Gilbert - KAPPES Jean-Marie -
KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

Absents excusés :

Mme MICHELS Katia, MM. DEBES Martial et FREYMANN Jean-Marie ayant donné pouvoir respectivement à MM. KAPPES Jean-Marie, BLOESING Théo et KIRSCH Jean-Paul.

1. Prorogation d'un crédit relais

Dans l'attente de la cession des derniers terrains à bâtir, il convient d'assurer le financement de cette opération par une prorogation du prêt initial avec report de son échéance au 31 janvier 2015.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à :

- Demander la prorogation du prêt du Crédit Mutuel d'un montant restant dû de 125.000,- € jusqu'au 31 janvier 2015 :
 - Taux variable de l'Euribor à 3 mois augmenté d'une marge de 1,95 point,
 - Remboursement par affectation du produit de la vente des lots,
 - Frais de dossier fixés à 150,- €,
 - Remboursement anticipé autorisé à tout moment sans préavis, ni pénalité.

2. Concours des maisons illuminées

Le conseil municipal adopte le classement du concours 2013 des maisons illuminées et autorise le maire à procéder au versement des prix.

3. Réforme des rythmes scolaires

Monsieur le maire expose que la réforme scolaire prévoit de répartir, pour les écoles maternelles et élémentaires, sur 5 journées les 24 heures d'enseignement hebdomadaire, et laissera à la charge des communes 3 heures d'accueil pour tous les élèves. La commune a obtenu une dérogation pour appliquer la réforme en septembre 2014.

Les nouveaux rythmes scolaires doivent conduire à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, avec un allègement de la journée d'enseignement de 45 minutes en moyenne, en tenant compte de la faculté de concentration des élèves qui sont plus réceptifs en matinée.

La nouvelle organisation de la semaine scolaire a été débattue à plusieurs reprises au conseil d'école, en présence des enseignants et de la municipalité.

Considérant les dispositions réglementaires de la réforme des rythmes scolaires, qui doit intervenir au plus tard à la rentrée 2014/2015,

Vu les propositions formulées par le conseil d'école lors de sa séance extraordinaire du 16 décembre 2013,

Après débats, le conseil municipal, par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, décide de :

- Retenir les horaires scolaires suivants préconisés par le conseil d'école :
 - ✓ Lundi : 08 H. 30 à 12 H. 00 et 13 H. 45 à 15 H. 30
 - ✓ Mardi : 08 H. 30 à 12 H. 00 et 13 H. 45 à 15 H. 30
 - ✓ Mercredi : 08 H. 30 à 11 H. 30
 - ✓ Jeudi : 08 H. 30 à 12 H. 00 et 13 H. 45 à 15 H. 30
 - ✓ Vendredi : 08 H. 30 à 12 H. 00 et 13 H. 45 à 15 H. 30
- Appliquer ces nouveaux horaires à compter de la rentrée de septembre 2014,
- Différer sa décision quant à l'organisation de l'accueil sur le temps libéré.

4. Valorisation du patrimoine bâti

M. HERTZOG Fernand obtient une aide financière de 3,81 € par m² de façades, soit 533,40 € pour les travaux de ravalement de sa maison d'habitation sis rue de la Gare.



5. Bilan de la signalisation routière

Monsieur le maire présente et commente le rapport de pré-diagnostic de la sécurité routière dans notre commune, réalisé par les services de la Direction Départementale des Territoires.

Ce document de travail dresse un bilan de la conformité de nos panneaux de signalisation, la dangerosité de nos carrefours et des passages piétons, la pertinence de notre signalisation horizontale et des ralentisseurs, etc...

Le conseil municipal en prend acte et s'engage à assurer progressivement la mise en conformité de la signalisation routière.

6. Etat d'avancement des chantiers

Monsieur le maire expose l'état d'avancement des chantiers ouverts :

- ✓ Les travaux de la voirie définitive du lotissement touchent à leur fin. La pose des enrobés sera programmée en fonction des contraintes météorologiques ;
- ✓ La mise en conformité de l'assainissement des 21 maisons est en cours (6 branchements réalisés) ;
- ✓ Les travaux de renaturation de l'Eichel ont démarré par l'élagage des arbres et l'enlèvement des embâcles. Les propriétaires des terrains concernés ont été informés de la possibilité qui

leur est offerte de récupérer les bois coupés sur leurs parcelles ;

- ✓ L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a émis un avis favorable au projet d'aménagement de la rue de la Mairie et du rond-point.

7. Adoption de devis

Monsieur le maire liste les travaux complémentaires à prévoir dans les opérations de viabilisation du lotissement « La Colline du Hohberg ».

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention, décide de retenir les travaux et les devis suivants :

- ✓ Fourniture et pose de deux lampadaires supplémentaires avec le câblage et les luminaires pour un montant HT de 5.138,20 €,
- ✓ Fourniture et pose d'un regard avaloir avec raccordement au réseau des eaux pluviales pour un montant HT de 1.330,- €,
- ✓ Raccordement aux réseaux d'eaux pluviales et usées d'un terrain à bâtir supplémentaire pour un montant HT de 6.071,- €,
- ✓ Mise en enrobé de l'impasse gravillonnée pour un montant HT de 4.380,60 €.



8. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Assurer la distribution du bulletin municipal,
- Faire tailler les haies débordant sur les trottoirs et empêchant le passage des piétons et gênant la visibilité des automobilistes...

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 18 FEVRIER 2014

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoint ;
Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - MM. DAHLET Gilbert - KAPPES Jean-Marie -
KIRSCH Jean-Paul - NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

Absents excusés :

Mme ZENSES Christa, MM. FREYMANN Jean-Marie et LAMBERT Lucien ayant donné pouvoir respectivement à Mme MICHELS Katia, MM. KIRSCH Jean-Paul et NEHLIG Christian.

1. Adoption des comptes administratifs 2013

Monsieur le maire présente et commente les comptes administratifs 2013 des budgets suivants :

A) PRINCIPAL

	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Solde
Fonctionnement	812.951,92	931.898,31		118.946,39
Investissement	267.318,88	422.321,16	-134.548,00	20.454,28
TOTAL	1.080.270,80	1.354.219,47	-134.548,00	139.400,67

B) EAU - ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	Réalisation	RECETTES	Réalisation
Dépenses d'invest.	132.532,23	Recettes Investissement	130.218,39
Déficits antérieurs	60.843,50		
TOTAL	193.375,73	TOTAL	130.218,39
Déficit de clôture	63.157,34		

EXPLOITATION			
DEPENSES	Réalisation	RECETTES	Réalisation
Dépenses d'exploit.	222.236,40	Recettes d'exploitation	258.265,81
Déficits antérieurs		Excédents antérieurs	40.688,25
TOTAL	222.236,40	TOTAL	298.954,06
Déficit de clôture		Excédent de clôture	76.717,66
Excédent de fonctionnement :	76.717,66		

Déficit de clôture	10.461,21	Excédent de clôture	24.021,53
Excédent total de clôture :	13.560,32		

C) LOTISSEMENT "LA COLLINE DU HOHBERG"

	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Solde
Fonctionnement	10.248,27	48.588,63	- 41.434,04	- 3.093,68
Investissement	100.000,00	-	225.000,00	125.000,00
TOTAL	110.248,27	48.588,63	183.565,96	121.906,32

D) ACCUEIL PERISCOLAIRE

	Mandats émis	Titres émis	Résultat reporté	Solde
Fonctionnement	64.420,88	62.465,78	- 18.123,62	- 20.078,72
Investissement	-	-	-	-
TOTAL	64.420,88	62.465,78	- 18.123,62	- 20.078,72

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2013 de ces budgets.

Le maire s'est retiré au moment des votes.

2. Adoption des comptes de gestion 2013

Le Conseil Municipal d'Oermingen déclare que les comptes de gestion dressés pour l'Exercice 2013, par le receveur pour le budget primitif principal, les budgets annexes du service de l'Eau et de l'Assainissement, du lotissement "La Colline du Hohberg" et de l'Accueil Péricolaire, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

3. Affectation des résultats 2013

A) Budget Principal

Le Conseil Municipal d'Oermingen décide de :

- Affecter le résultat de fonctionnement de l'Exercice 2013 du budget principal, soit un excédent de 118.946,39 Euros, comme suit :
 - à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 98.492,11 €
 - affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) : 20.454,28 €

B) Budget du Service de l'Eau et de l'Assainissement

Le Conseil Municipal d'Oermingen décide :

- d'affecter la totalité du résultat excédentaire de l'Exercice 2013 du service de l'Eau à hauteur d'un montant de 11.270,03 en réserves au compte 106 du service de l'Eau ;
- d'affecter le résultat excédentaire de l'Exercice 2013 du service de l'Assainissement à hauteur d'un montant de 41.426,10 € en réserves au compte 106 du service de l'Assainissement et de 24.021,53 €, au compte 002 "Report à nouveau" du service de l'Assainissement.

4. Fixation des taux des taxes 2014

Monsieur le maire propose la reconduction des taux des quatre taxes sans augmentation pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Maintenir pour 2014 les quatre taxes directes locales à leur taux d'imposition de l'année précédente selon détail figurant au tableau suivant :

Nature des taxes	Taux 2013	Taux votés pour 2014
Taxe d'habitation	19,26	19,26
Taxe foncière bâti	12,00	12,00
Taxe foncière non bâti	55,41	55,41
Contribution Foncière des Entreprises	20,81	20,81

5. Adoption des budgets primitifs 2014

Monsieur le maire présente les projets de budgets primitifs pour l'Exercice 2014 :

A) PRINCIPAL 2014

	Dépenses totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	801.984,28			801.984,28
Investissement	869.800,00			869.800,00

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	781.530,00	20.454,28		801.984,28
Investissement	750.853,61	20.454,28	98.492,11	869.800,00

B) EAU-ASSAINISSEMENT 2014

Investissement			
DEPENSES	Voté	RECETTES	Voté
Dépenses d'investis.	315.554,31	Recettes d'investis.	349.424,36
		Autofinancement	29.287,29
Déficits antérieurs	63.157,34	Excédents antérieurs	-
TOTAL	378.711,65	TOTAL	378.711,65

Exploitation			
DEPENSES	Voté	RECETTES	Voté
Dépenses d'exploit.	233.418,98	Recettes d'exploit.	238.684,74
Autofinancement	29.287,29		
Déficits antérieurs		Excédents antérieurs	24.021,53
TOTAL	262.706,27	TOTAL	262.706,27

C) LOTISSEMENT "LA COLLINE DU HOHBERG" 2014

	Dépenses totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	180.565,32	3.093,68		183.659,00
Investissement	125.000,00			125.000,00

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	183.659,00			183.659,00
Investissement	0,00	125.000,00		125.000,00

D) ACCUEIL PERISCOLAIRE 2014

	Dépenses totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	68.970,00	20.078,72		89.048,72

	Recettes totales	Résultat reporté	Affectation	TOTAL
Fonctionnement	89.048,72			89.048,72

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ces quatre budgets 2014.

6. Rénovation d'un logement

Monsieur le maire expose le projet de réhabilitation d'un logement locatif communal à finalité sociale sis 26 rue du Stade, dont la commune est propriétaire.

Ces travaux ont pour objet de mettre ce logement en conformité avec les normes minimales d'habitabilité, économiser l'énergie et réduire les charges.

Les travaux concernant l'isolation, la réfection des murs et des revêtements de sols sont pris en charge par les agents communaux.

Les autres travaux portant réfection complète des sanitaires, remplacement des installations d'eau chaude, pose d'une fenêtre de toit et remplacement des gouttières sont confiés à des entreprises.

Après étude des offres de prix et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Créer un logement social ;
- Retenir les travaux et les devis suivants :
 - ✓ Fourniture et pose d'une fenêtre de toit, par l'entreprise Y. Muller de Dehlingen, pour un montant TTC de 1.186,80 €,

- ✓ Fourniture et pose de nouvelles gouttières, par l'entreprise Charpente Couverture de l'Habitat de Oermingen, pour un montant TTC de 3.127,- €,
- ✓ Mise en conformité des installations sanitaires, par l'entreprise Syl'Services de Oermingen, pour un montant TTC de 13.966,47 € ;
- Solliciter les aides de l'Etat et du Département du Bas-Rhin.



7. Adhésion au SDAUH

Monsieur le maire expose que dans les communes où le Plan d'Occupation des Sols a été approuvé, les autorisations d'urbanisme sont délivrées par le Maire au nom de la commune.



Le conseil municipal décide de :

- Confier l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol au Secteur Départemental d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Habitat ;
- Passer une convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin, en vue de l'instruction des demandes d'utilisation du sol relevant de la Commune ;
- Autoriser le Maire à signer la convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin. La redevance est fixée à 1,50 € par habitant et par an, avec effet au 1^{er} septembre 2014 ;
- Résilier la convention passée antérieurement avec l'Etat.

▪ Location des logements

Monsieur le maire rappelle que deux logements communaux sont actuellement vacants (2^{ème} étage de l'ancienne gare et 26 rue du Stade).

Le logement du 26 de la rue du Stade fera l'objet d'importants travaux. Il est plus particulièrement adapté pour l'accueil d'une famille avec enfants.

8. Travaux 2014 en forêt communale

Sont prévus des travaux sylvicoles (toiletage, dégagements...) dans plusieurs parcelles :

- cloisonnements dans les parcelles 19, 23 et 33, dégagements de plantations en parcelle 1, 2, 11 et 13, enlèvements de clôture en parcelle 19, etc... ainsi que divers travaux d'entretien du parcellaire.

Le conseil municipal décide de :

- Limiter le montant total des travaux HT à 12.180,- € ;
- Prendre à sa charge les travaux d'entretiens des accotements et de maintien de la propreté.



9. Valorisation du patrimoine bâti

Une subvention de 742,95 € est accordée à M. STEPHANUS Hubert pour les travaux de rénovation des façades de la maison sis 2, rue du Muguet.



10. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Installation d'un ban devant l'atelier de jus de fruits,
- Réfection des trottoirs devant l'immeuble sis 19 rue des Alliés...

LES RESULTATS DES ELECTIONS DU 23 MARS 2014...

Nombre d'inscrits : 852
 Nombre de votants : 698
 Nombre de suffrages exprimés : 664

Ont obtenu :

- la liste "Ensemble pour l'avenir d'Oermingen" :
422 voix,
- la liste "Oermingen autrement et en plus jeune" :
242 voix.

Sont élus au Conseil communautaire :

- Simon SCHMIDT
- Marie Anne SCHMITT
- Thierry HOFFMANN

Tableau du conseil municipal :

Fonction	Nom	Prénom	Adresse
Maire	SCHMIDT	Simon	1, chemin des Sources
1 ^{er} adjoint	BLOESING	Théo	7, rue des Lilas
2 ^{ème} adjoint	SCHMITT	Marie Anne	22, rue des Alliés
3 ^{ème} adjoint	NUSSLEIN	Paul	32, rue des Alliés
4 ^{ème} adjoint	MICHELS	Katia	48, rue des Lilas
Conseiller	KIRSCH	Jean-Paul	19, rue du Stade
Conseiller	FREYMANN	Jean-Marie	29, rue des Lilas
Conseiller	KAPPES	Jean-Marie	1, rue du Stade
Conseiller	KAPPES	Nadine	2, rue du Moulin
Conseiller	DAHLET	Gilbert	41, rue des Lilas
Conseiller	MULLER	Bénédicte	18, rue du Stade
Conseiller	GUINEBERT	Véronique	50, rue des Lilas
Conseiller	BUCH	Marie-Claire	46, rue des Lilas
Conseiller	HOFFMANN	Thierry	9, rue de la Montée
Conseiller	KIEFER	Evelyne	20, rue des Romains



COMPTE RENDU DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS DU 30 MARS 2014

La séance a été ouverte sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales du 23 mars 2014.

Il a procédé à l'installation des conseillers municipaux suivants :

- La liste "Ensemble pour l'avenir d'Oermingen", conduite par M. Simon SCHMIDT, a recueilli 422 suffrages et obtenu 13 sièges.

Sont élus : SCHMIDT Simon - SCHMITT Marie Anne - NÜSSLEIN Paul - MICHELS Katia - BLOESING Théo - BUCH Marie-Claire - KIRSCH Jean-Paul - GUINEBERT Véronique - KAPPES Jean-Marie - KAPPES Nadine - DAHLET Gilbert - MULLER Bénédicte - FREYMANN Jean-Marie.

- La liste "Oermingen autrement et en plus jeune", conduite par M. Thierry HOFFMANN, a recueilli 242 suffrages et obtenu 2 sièges.

Sont élus : HOFFMANN Thierry et KIEFER Evelyne.

Monsieur le maire déclare le conseil municipal installé.

M. BLOESING Théo, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence. Il procède à l'appel nominatif des membres du conseil municipal. Il dénombre 15 conseillers présents et constate que le quorum est atteint.

Sous sa présidence, le Conseil a choisi pour secrétaire Mme BUCH Marie-Claire.

MM. KAPPES Jean-Marie et KIRSCH Jean-Paul ont été désignés en qualité d'assesseurs.

ELECTION DU MAIRE - PREMIER TOUR DE SCRUTIN -

Le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-4 du Code général des collectivités territoriales.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom et après être passé dans l'isoloir, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire les bulletins blancs ou nuls	3
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

A obtenu :

M. SCHMIDT Simon	12 voix
-------------------------	----------------

M. SCHMIDT Simon, ayant obtenu la majorité absolue des voix, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Dès son installation proclamée, M. SCHMIDT Simon, Maire, a assuré la présidence du conseil municipal et abordé les points suivants de l'ordre du jour.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-2,
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, le nombre d'Adjoints à quatre.

ELECTION DES ADJOINTS - PREMIER TOUR DE SCRUTIN -

Le conseil municipal a ensuite procédé, dans les mêmes formes, à l'élection des Adjoints.

Monsieur le maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1000 habitants, s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire les bulletins blancs ou nuls	4
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

A obtenu la liste :

Ensemble pour l'avenir d'Oermingen	11 voix
---	----------------

La liste "Ensemble pour l'avenir d'Oermingen" ayant obtenu la majorité absolue des voix, sont proclamés élus en qualité d'Adjoint au maire dans l'ordre du tableau :

- M. BLOESING Théo,
1^{er} adjoint
- Mme SCHMITT Marie Anne,
2^{ème} adjoint
- M. NÜSSLEIN Paul,
3^{ème} adjoint
- Mme MICHELS Katia,
4^{ème} adjoint

Les intéressés ont déclaré accepter ces fonctions et ont immédiatement été installés.



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 08 AVRIL 2014

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints ;
Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MULLER Bénédicte - MM. DAHLET Gilbert - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul.

Absent excusé : M. FREYMANN Jean-Marie ayant donné pouvoir à M. DAHLET Gilbert.

1. Délégation de pouvoir au maire

Monsieur le maire expose qu'afin de faciliter le fonctionnement des communes, le législateur a organisé un système de délégations permettant aux maires d'agir et de gérer la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier au maire, pour la durée du présent mandat, les délégations suivantes :

- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales ;
- De procéder, dans les limites d'un montant unitaire ou annuel de 150.000,- €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget ;
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre ;
- De créer les régies comptables nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600,- euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (Domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption et de priorité ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 3.000,- € TTC ;
- De donner l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 150.000,- € pour une durée de un an, renouvelable une fois ;
- De prendre les décisions relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

2. Délégations des adjoints

Monsieur le maire porte à la connaissance du conseil municipal les délégations attribuées par arrêté municipal à ses quatre adjoints :

- Ordonnancement des dépenses et mise en recouvrement des recettes,
- Direction du personnel communal,
- Direction des travaux communaux,
- Prise de mesures concernant la voirie communale,
- Conservation et administration du patrimoine communal,
- Préparation des mesures de protection de l'environnement, de sécurité et de salubrité,
- Négociations préliminaires des contrats et des marchés,
- Instruction de toutes les affaires d'intérêt communal.

Le premier adjoint dispose d'une délégation élargie aux attributions suivantes :

- Souscription des marchés et des adjudications,
- Intervention en matière d'urbanisme et de permis de construire.

3. Montant des indemnités

Monsieur le maire expose que les montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux sont fixés en application du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Attribuer, à compter du 30 mars 2014, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints, calculé sur la base de l'indice 1015 de rémunération des personnels de la fonction publique, comme suit :

Fonction	Taux de l'indemnité
Maire	43 %
1 ^{er} adjoint	16.5 %
2 ^{ème} adjoint	16.5 %
3 ^{ème} adjoint	16.5 %
4 ^{ème} adjoint	16.5 %



4. Délégués de la commune

Monsieur le maire présente la liste des délégués à désigner pour siéger dans les instances où la commune détient un ou plusieurs sièges.

Le conseil municipal désigne les différents délégués de la commune comme suit :

Organisme	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Syndicat du collège de l'Eichel	- MICHELS Katia	- BUCH Marie-Claire
ASAPA (Association d'Aide Aux Personnes Agées) de Diemeringen	- SCHMITT Marie Anne	- KAPPES Nadine
SIVU d'électrification Alsace-Bossue	- KIRSCH Jean-Paul	- NUSSLEIN Paul
Etablissement Public Foncier Local	- SCHMIDT Simon	- BLOESING Théo
Ecole intercommunale de musique	- SCHMIDT Simon - BUCH Marie Claire - MICHELS Katia - MULLER Bénédicte	- - -

5. Ressources humaines

Monsieur le maire précise que le recrutement de 2 agents à temps non complet permettrait de faire face à la charge de travail saisonnière résultant de l'arrosage et de l'entretien des espaces verts et fleuris.

Ces emplois peuvent être pourvus dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), bénéficiant d'une aide de 90 % de l'Etat dans la limite de 20 heures par semaine.

Le conseil municipal décide de :

- Autoriser le recrutement de Mme MULLER Claudette dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, du 01 mai 2014 au 30 avril 2015, à raison de 20 heures hebdomadaires rémunérées sur la base du SMIC + 10 % ;



- Autoriser le recrutement de M. BEAUFRETON Sébastien dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, du 01 mai 2014 au 31 octobre 2014, à raison de 20 heures hebdomadaires rémunérées sur la base du SMIC + 10 %.



6. Logements communaux

Monsieur le maire présente les différentes candidatures pour la location des logements communaux actuellement vacants.

Considérant les différentes candidatures réceptionnées, le conseil municipal, décide de :

- Attribuer le logement du 2^{ème} étage de l'ancienne gare à M. CATILLON Ludovic, à compter du 01 avril 2014, pour un loyer mensuel de 260,- € ;
- Attribuer le logement sis 26 rue du Stade à M. MULLER Matthieu et Mme WOJTASZEK Joanna, à compter du 01 juillet 2014, pour un loyer mensuel de 480,- €.

7. Redécoupage des cantons

Monsieur le maire commente le nouveau découpage des cantons du Bas-Rhin résultant du décret portant révision de la carte cantonale consécutivement à la modification du mode de scrutin des élus départementaux.

Les cantons de Sarre-Union, Drulingen, La-Petite-Pierre et une partie de Bouxwiller sont fusionnés pour former un nouveau canton, dont la ville de Ingwiller deviendrait le bourg centre.

En l'absence de concertation réelle et sérieuse, cette modification des limites territoriales ne repose sur aucun critère objectif, est totalement arbitraire et ne correspond en rien à notre bassin de vie. Elle éloigne encore plus les élus locaux de ce nouveau chef lieu de canton distant de plus de 40 kilomètres.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Premier Ministre pour obtenir le retrait du décret 2014-185 du 18 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département du Bas-Rhin.

Monsieur le maire est chargé de la formalisation et du dépôt de ce recours gracieux.

8. Adoption de devis

• Contrôle des travaux

Après étude de diverses offres de prix, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le devis de la société Labo Route Lorraine, d'un montant HT de 4.500,- €, relatif aux opérations de contrôle (mission géotechniques) des travaux d'aménagement de la rue de la Mairie.



• Création d'une mare

Monsieur l'adjoint au maire présente le projet d'aménagement d'une mare biologique en parcelle 11 de la forêt communale.

Considérant l'intérêt écologique de cet aménagement, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet finalisé par l'ONF d'un montant HT de 3.170,- €, et sollicite le subventionnement de 80 % de cette opération.



9. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Revoir la signalisation routière de la voirie communale afin de mieux sécuriser certains croisements,
- Définir des règles d'utilisation des abris bus, sécuriser celui de la rue de la mairie par la pose d'un système de fermeture et nettoyer régulièrement les abords,



- Signaler à la communauté des communes toute collecte des ordures ménagères non réalisée,
- Veiller à la préservation de nos classes sans pénaliser le bilinguisme,
- Associer les conseillers municipaux aux opérations de repiquage des fleurs...



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 AVRIL 2014

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints ;
Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - MULLER Bénédicte - MM. FREYMANN Jean-Marie - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul.

Absents excusés :

Mme KIEFER Evelyne et M. DAHLET Gilbert ayant donné pouvoir respectivement à M. HOFFMANN Thierry et Mme MICHELS Katia.

1. Constitution des commissions

Monsieur le maire précise que le conseil municipal peut créer des commissions ayant en charge des travaux préparatoires aux délibérations. Il doit également désigner les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et de la commission des marchés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les différents membres des commissions communales comme suit :

Commission	Domaine d'activités	Membres
<p style="text-align: center;">Environnement</p> <p>Président : - M. BLOESING Théo, adjoint</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Eau - Assainissement - Chasse - Forêt - Cours d'eau - Déchetterie - Energie (stock de fioul...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Marie KAPPES, vice-président - Jean-Paul KIRSCH - Nadine KAPPES - Evelyne KIEFER - Gilbert DAHLET
<p style="text-align: center;">Aménagement urbain</p> <p>Président : - M. NUSSLEIN Paul, adjoint</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'occupation des sols - Lotissement - Voiries - Sécurités et stationnement - Espaces publics / fleurs - Mobilier urbain - Eclairage public 	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Paul KIRSCH, vice-président - Bénédicte MULLER - Véronique GUINEBERT - Thierry HOFFMANN - Jean-Marie FREYMANN
<p style="text-align: center;">Communication - Loisirs</p> <p>Président : - Mme MICHELS Katia, adjointe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bulletin municipal - Site internet - Vie associative - Sports/loisirs/aires de jeux - Bibliothèque - Périscolaire - Ecoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Gilbert DAHLET, vice-président - Marie-Claire BUCH - Thierry HOFFMANN - Véronique GUINEBERT
<p style="text-align: center;">Patrimoine bâti</p> <p>Président : - Mme SCHMITT Marie Anne, adjointe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Salle polyvalente - Bâtiments publics - Logements communaux - Cimetière - Eglises 	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Marie FREYMANN, vice-président - Jean-Marie KAPPES - Marie-Claire BUCH - Nadine KAPPES

Commission	Domaine d'activités	Membres
<p align="center">Centre Communal Action Sociale</p> <p>Président : - M. SCHMIDT Simon, maire</p>	<p>- Aide sociale - Aides aux précarisés</p>	<p>Trois conseillers : - Nadine KAPPES - Véronique GUINEBERT - Marie Anne SCHMITT Trois hors conseil : - Arielle NUSSLEIN - Charles BACHMANN - Francine HOFFMANN</p>
<p>Commission des marchés</p> <p>Président : - M. SCHMIDT Simon, maire</p>	<p>- Ouverture des plis - Attribution des marchés publics</p>	<p>Trois titulaires : - Théo BLOESING - Paul NUSSLEIN - Katia MICHELS Trois suppléants : - Gilbert DAHLET - Jean-Paul KIRSCH - Jean-Marie KAPPES</p>

2. Désignation de délégués de la commune

Le conseil municipal désigne les différents délégués de la commune pour siéger dans les instances où la commune détient un ou plusieurs sièges :

Organisme	Délégué(s) titulaire(s)	Délégué(s) suppléant(s)
SDEA	- Théo BLOESING	- - -
SIVU forestier	- Théo BLOESING	- Jean-Marie KAPPES
Conseil de fabrique	- Simon SCHMIDT, membre de droit	- Marie Anne SCHMITT
Conseil de classe des écoles	- Katia MICHELS	- Marie-Claire BUCH
Délégué Familial	- Arielle NUSSLEIN	- - -
Conseil de surveillance de la prison	- Simon SCHMIDT, membre de droit	- Théo BLOESING
Inter Association Oermingen	- Simon SCHMIDT, membre de droit - Paul NUSSLEIN - Jean-Marie KAPPES	- - -
Association foncière	- Simon SCHMIDT, membre de droit - Paul NUSSLEIN - Katia MICHELS - Théo BLOESING	- Jean-Marie KAPPES - Bénédicte MULLER - Jean-Marie FREYMANN

3. Désignation de la CCID

Le conseil municipal arrête la liste de contribuables, qui sera adressée à la Direction des services fiscaux du Bas-Rhin, pour constitution de la commission communale des impôts directs.

4. Gestion des ressources humaines

Monsieur le maire expose les nouvelles modalités d'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) aux agents titulaires et non titulaires des collectivités territoriales, dont les montants annuels de référence sont fixés par référence aux grades des cadres d'emplois territoriaux et indexés sur la valeur du point de la fonction publique.

Les agents à temps non complet ou à temps partiel perçoivent l'IAT au prorata de leur durée hebdomadaire de service. Le montant de référence au 01/07/10 varie de 449.30 € brut pour un agent de 2^{ème} classe à 464,29 € brut pour un agent de 1^{ère} classe.

Les critères de versement de l'indemnité d'administration et de technicité sont fixés par la présente délibération comme suit :

- La qualité du service rendu par l'agent doit être au minimum sanctionnée par une note globale de 15 sur 20 lors de la notation ou de l'évaluation annuelle N-1 arrêtée par l'autorité territoriale,
- Aucun des quatre critères de notation ne doit être sanctionné par une note inférieure à 3,50 sur 5 lors de la notation ou de l'évaluation annuelle N-1 arrêtée par l'autorité territoriale.

Le montant moyen de cette indemnité est défini par l'application d'un coefficient multiplicateur, variant de 0.8 à 1.2, au montant de référence annuel fixé.

La variation du coefficient multiplicateur est déterminée de la manière suivante à partir des quatre critères de notation :

- Pour une seule note égale ou supérieure à 3.5 sur 5 : coefficient de 0.8
- Pour deux et trois notes égales ou supérieures à 3.5 sur 5 : coefficient de 1
- Pour les quatre notes égales ou supérieures à 3.5 sur 5 : coefficient de 1.2

5. Indemnisation d'un stagiaire

Dans le cadre de son projet d'insertion et de découverte professionnelle, notre commune accueille un stagiaire pendant deux semaines.

Ce stage doit lui permettre de découvrir les activités exercées par les agents techniques ayant en charge l'entretien et l'embellissement des espaces publics.



Le conseil municipal décide de verser une gratification de 150,- € à M. Guillaume DEMICHELI, stagiaire de la formation "Construire pour agir", présent pendant deux semaines du 14 au 28 avril 2014.

6. Refacturation du contingent SDIS

Monsieur le maire rappelle les modalités de calcul des contributions communales annuelles, au titre du contingent et de la contribution de transfert, au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), qui sont déterminées sur la base des résultats du recensement de la population publiés par l'INSEE, dont 240 détenus.



Le conseil municipal à l'unanimité décide de :

- Répercuter intégralement au centre de détention le montant des contributions financières dues au SDIS, soit un total de 20,138 € par détenu ;
- Fixer le montant total de cette contribution à 4.833,12 € au titre de l'année 2014.

7. Etat d'avancement des travaux

Monsieur le maire commente l'état d'avancement des chantiers en cours :

- Assainissement des maisons individuelles

L'intégralité des travaux de mise en conformité des installations d'assainissement des 21 maisons a été réalisée dans de bonnes conditions par l'entreprise Karcher, titulaire du marché.

Les restants à charge des particuliers seront calculés après paiement des factures et encaissement des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.



- Renaturation de l'Eichel

La première phase de travaux est achevée avec l'élagage des arbres et l'enlèvement des embâcles sur l'Eichel et le Tiefgraben. Les riverains ont été autorisés à enlever les bois coupés sur leurs parcelles respectives.

La prochaine vague de travaux portera sur le lit majeur de l'Eichel et le traitement des berges avec notamment la neutralisation de la Renouée du Japon.



- Agencement de l'aire de jeux

La plate-forme est réalisée avec un enrochement et les enrobés sont posés. Les jeux devraient être montés dans les prochains jours. La pose du revêtement amortissant interviendra dans la foulée ainsi que le remblaiement des abords.

- Aménagement de la rue de la Mairie et du carrefour central

Le plan détaillé de l'aménagement de la rue de la mairie et du carrefour central est présenté aux nouveaux conseillers.

Les travaux de raccordement des eaux usées de la rue de la mairie au réseau d'assainissement sont terminés.

L'entreprise Est Réseaux procède actuellement aux opérations d'enfouissement des réseaux aériens (électricité et téléphonie) et de pose de l'éclairage public.

En simultanée, l'entreprise Rauscher a démarré le décaissement de l'ancienne chaussée, qui laissera la place à un rond-point. La voirie sera remise à niveau pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales.

La fin des travaux est prévue pour le mois de juillet 2014.

10. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Prévoir la réfection de la route de Kalhausen,
- Veiller au curage des fossés longeant la ligne ferroviaire suite aux travaux de renouvellement du balast,
- Instaurer une interdiction de circuler pour les véhicules de plus de 10 tonnes sur la route de Kalhausen,
- Prévoir la prise en charge d'un forfait téléphonique pour les agents communaux utilisant leur téléphone portable personnel à des fins professionnelles,
- Réglementer l'utilisation nocturne des abris bus...

UNE BIBLIOTHEQUE QUI BOUGE...

Depuis le début de l'année, la bibliothèque municipale est devenue un véritable point de fixation culturelle au cœur de notre village.

Les bénévoles en charge de l'animation de cette structure ont organisé durant ce dernier trimestre de nombreuses manifestations ouvertes à tout public.

A partir du mois de janvier a débuté une animation, qui aura lieu régulièrement tous les premiers mercredis du mois et qui s'articule autour des contes, des légendes et du bricolage.



Dans le cadre du mois des poèmes, les animateurs de la bibliothèque ont lancé un concours et créé un arbre à poèmes où chacun était invité à accrocher une de ses créations poétiques ou un texte provenant d'autres auteurs.

Cette sympathique initiative accessible aux enfants comme aux adultes a permis de découvrir que de nombreux habitants de notre village savaient taquiner la muse avec talent.

Cette animation s'est terminée par une soirée de lecture publique des poèmes où chaque intervenant pouvait lire l'œuvre de sa composition.

À la fin de la soirée, les résultats du concours ont été proclamés. Les vainqueurs se sont vus remettre des livres et un abonnement d'une année à la bibliothèque.

Au mois de mars, une exposition sur les bandes dessinées, initiée par la BDBR, a été mise en place dans les locaux de la bibliothèque.

A cette occasion, une journée spéciale BD animée par Pierre Braillon, enseignant et dessinateur de BD de talent, créateur du petit personnage de Tom des cavernes, a rencontré un vif succès auprès des scolaires et des adultes.

Elle s'est terminée tard dans la nuit par une séance de dédicace marathon.





Les festivités de Pâques ont été marquées par plusieurs manifestations notamment par un après-midi de bricolage où sous la houlette de Papy Louis et des animateurs, les enfants ont pu confectionner des décorations de pâques en bois.

Le samedi de Pâques, la bibliothèque avait organisé sa traditionnelle chasse aux œufs, qui a eu lieu dans le jardin de l'ancien presbytère catholique.

Pâques, racontée par Josiane Lenhard et Manuel Ehrhardt, de nombreux enfants munis de paniers se sont mis à explorer chaque recoin du jardin à la recherche des œufs en chocolat laissés par le passage du légendaire lapin.

Et cette quête fut pleine de surprise pour beaucoup d'entre eux, car le sympathique personnage avait dissimulé de nombreuses friandises au gré de son parcours.

A la demande d'une équipe de la bibliothèque, la BDBR a mis à disposition pendant un mois une mallette contenant des consoles et de nombreux jeux vidéo.

Beaucoup de joueurs ont testé, dans des affrontements pacifiques les samedis après midi, leur adresse, leur connaissance et leur capacité à maîtriser ces jeux dans les locaux de la bibliothèque.



Enfin pour conclure, il est important de signaler que notre bibliothèque a fait l'objet d'un reportage diffusé à la télévision.

La chaîne régionale France 3 Alsace, dans le cadre des échanges de livres qui se font régulièrement entre les différentes structures du département, a sélectionné notre structure pour enregistrer une partie de son émission.

Belle récompense pour nos bénévoles !
N'hésitez pas à venir les rejoindre...

La municipalité réunira prochainement en mairie cette dynamique équipe des bénévoles pour faire, avec eux, le bilan de leurs nombreuses et belles initiatives et définir de nouvelles perspectives...

Paul Nüsslein, adjoint au maire.



Collecte des pneus VL usagés des particuliers

Vendredi 23 Mai 2014
de 8h à 12 h
à la
Déchèterie Intercommunale
de Thal Drulingen



NON acceptés:

- Pneu de plus de 10 ans
- Pneu issu de décharge
- Pneu utilisé pour l'ensilage
- Pneu de vélo, mobylette, agraire, PL
- Pneu avec jante
- Pneu rempli d'eau
- Pneu souillé par la terre, la mousse,...
- Chambre à air

Limitée à 4 pneus par foyer

Pour tout renseignement :
Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union 03.88.01.67.07
Communauté de Communes d'Alsace Bossue 03.88.01.21.02

primé par nos soins

LE NOUVEAU REGIOLIS... ET DES NOUVEAUX QUAIS...



Les nouveaux trains acquis par la Région
circulent sur notre ligne...



Et les voyageurs peuvent utiliser des quais
rénovés en enrobé...

DES FAITS MARQUANTS DE JANVIER à AVRIL 2014...

La fumée des sapins et du vin chaud...

Vendredi 10 janvier 2014

Les enfants des écoles vous ont invité à venir participer à la crémation de votre sapin de Noël et déguster du chocolat chaud et des délicieux petits gâteaux.

Les parents d'élèves ont assuré l'organisation de cette collecte et leur mise à feu sous la vigilance des sapeurs pompiers. Pour garder à l'œil ce point chaud, rien de mieux que de déguster un bon vin chaud !

La recette de cette sympathique opération a permis de financer de nouvelles activités pédagogiques et sorties scolaires avec la bienveillante complicité des enseignants...



La rencontre annuelle des arboriculteurs...

Vendredi 17 janvier 2014

Fort de ses 180 membres, l'association arboricole a dressé le bilan 2013 et validé le nouveau programme des travaux 2014.

Reconduit dans ses fonctions, le président Bernard Stoffel a souligné la très belle réussite de l'exposition de fruits et légumes, la qualité des cours de taille et la bonne fréquentation de leurs manifestations.

La campagne de fabrication du jus de pommes a été marquée par l'acquisition d'une nouvelle centrifugeuse avec un meilleur rendement et facilitant le travail des bénévoles.

Aux petits oignons pour les bénévoles...

Samedi 25 janvier 2014

La mobilisation autour du thème de l'oignon n'est plus à démontrer dans notre village fort de ses 334 bénévoles du Ziewelfescht !

Le dernier samedi du mois de janvier est réservé à cette conviviale soirée des bénévoles, qui ont pris connaissance du bilan de la 20^{ème} édition et découvert la nouvelle programmation musicale.

En 2013, deux records ont à nouveau été battus : celui du chiffre d'affaire et celui du nombre de fûts de bière consommée... Qui dit mieux ?



A l'affiche du Ziewelfescht 2014

La photo annuelle des photographes...

Vendredi 31 janvier 2014

Dans son message d'ouverture, le président Claude Munsch annonce la couleur en faisant découvrir les coulisses du fonctionnement du photo club à ses membres réunis en assemblée générale.

Les points forts soulevés traduisent la nouvelle dynamique au sein de cette association réunissant 47 membres :

- Séance de travail animée tous les 15 jours,
- Remise en valeur de leur site internet,
- Exposition de la kirb,
- Mise à disposition d'un studio mobile,
- Participation à la fête de l'oignon, etc...

En attendant le salon de la photo annoncé pour les 40 ans du club !



Le bilan de tous les sports...

Vendredi 07 février 2014

L'association ayant la plus forte diversité dans ses activités a réuni tous ses membres pour arrêter son bilan annuel sous la présidence de Robert Beck.

Les adeptes du ping-pong, du warhammer, de la zumba... et les donneurs de sang peuvent s'adonner à leurs loisirs ou offrir leur sang grâce au bon fonctionnement de cette association ! Une moyenne de 70 donneurs se mobilisent sur les cinq dons du sang.

Leur principale recette émane de l'organisation de la soirée des asperges. Alors, n'hésitez plus à vous inscrire !



Une animation nocturne originale...

Lundi 10 février 2014

Comment prendre conscience des pertes d'énergie dans nos habitations ? Comment identifier les solutions techniques et financières pour les réduire ?

Les réponses ont été apportées lors d'une balade nocturne avec une caméra thermique qui a permis de mettre en évidence tous les points faibles de nos constructions.

Organisée sous la houlette d'un technicien du Pays de Saverne Plaine et Plateau, cette sortie originale autour de l'énergie a fortement interpellé la vingtaine de participants...



La fusion parfaite de deux corps...

Samedi 22 février 2014

Rester soudé et travailler ensemble au service de la population ! Ce message a été repris à plusieurs reprises par les différents intervenants de l'assemblée générale de l'amicale des sapeurs pompiers présidée par Jean-Marie Freymann.

Lauréate du trophée du dynamisme 2013, l'amicale a engagé d'importants travaux de rénovation de sa caserne, probablement la plus belle du secteur, qui fait la fierté du corps des sapeurs.

Ils sont présents sur tous les fronts du secours aux personnes... à l'animation de la vie associative locale...



L'harmonie parfaite de deux musiques...

Dimanche 02 mars 2014

Les membres de la musique municipale ont répondu favorablement à l'invitation de leur président Claude Anthony, qui est la cheville ouvrière et le ciment de la bonne entente entre son association et l'harmonie de Rohrbach-les-Bitche.

Sous la baguette de leur chef de musique, ils répètent inlassablement pour offrir le meilleur d'eux-mêmes lors de leurs nombreuses sorties.

Leur participation à toutes les cérémonies commémoratives et la qualité de leurs prestations musicales permettent de rehausser la solennité de ces moments.



Les tombolas de la paroisse...

Dimanche 16 mars 2014

Qui n'a pas encore gagné un lot à la tombola de la kermesse ? Surtout que, comme au loto, tous les gagnants ont joué, sauf que là, tous les joueurs ont gagné !

Après la messe célébrée à l'église, les paroissiens avaient rendez-vous à la salle polyvalente pour partager un succulent pot-au-feu servi par les équipes mobilisées par le conseil de Fabrique.

La longueur de la file d'attente en fin d'après-midi au stand des tartes flambées et pizzas atteste du succès de cette belle et vivante kermesse.



La diversité de leur offre de formation...

Dimanche 23 mars 2014

Avant d'aller voter ou à la sortie des bureaux de vote, les parents pouvaient emmener leurs enfants découvrir la panoplie des métiers enseignés au Lycée Ste Thérèse, qui a ouvert en grand ses portes.

Le personnel enseignant, l'encadrement du lycée et les élèves attendaient leurs visiteurs sur le pas de la porte pour les guider à travers les locaux tout en leur explicitant les différentes filières.

Le succès de la journée permet d'envisager sereinement la nouvelle rentrée pour laquelle les inscriptions sont en cours...



La bonne mobilisation des électeurs...

Dimanche 23 mars 2014

Les pouvoirs politiques appréhendent de plus en plus le taux de participation aux élections nationales avec le risque d'une abstention élevée.

Même si les élections municipales mobilisent généralement plus facilement l'électorat, cela ne s'est pas vérifié au plan national avec une participation extrêmement faible dans les grandes villes.

Résultat dans notre commune :
81,92 % de votants.

Félicitations pour ce bel engouement, qui est un des meilleurs du canton !

Les poètes et leurs poèmes...

Vendredi 28 mars 2014

Invités par les bénévoles de la bibliothèque, les lecteurs et autres artistes étaient nombreux à participer au printemps des poètes en sélectionnant un poème ou en proposant une composition personnelle.

Après la lecture des 80 poèmes remis, le public a désigné les deux meilleures productions :

- "La montée du paradis" de Gabriel NAU, élève de CM2,
- "Bénévolat" de Josiane LENHARD.

Les deux gagnants sont repartis avec un livre et un accès gratuit d'un an à la bibliothèque.



Le carton plein des joueurs...

Samedi 29 mars 2014

De très nombreux lots de valeur attendaient les 210 joueurs de loto dans la salle polyvalente : séjour en Autriche pour deux personnes, télévision à écran plat, appareil de musculation, vélo d'appartement, GPS, etc...

Le président du football club s'est attelé à la délicate tâche du tirage des numéros et de l'animation de la soirée, sans oublier la vérification finale de la complétude du carton.

La tension montait chaque fois d'un cran en fonction des numéros extraits du boulier et devenait tendue dès que les lignes ou les cartons commençaient à se remplir.



L'installation de la nouvelle municipalité...

Dimanche 30 mars 2014

Les nouveaux élus municipaux ont été officiellement installés lors de leur première séance plénière, qui a été convoquée exceptionnellement un dimanche matin.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, s'est rendu dans l'isoir pour élire le maire et les quatre adjoints.

La nouvelle municipalité est composée de :

- Maire : Simon SCHMIDT
- 1^{er} adjoint : Théo BLOESING
- Adjoints : Marie Anne SCHMITT
Paul NUSSLEIN
Katia MICHELS



Des élèves en audition sur scène...

Samedi 05 avril 2014

L'audition des élèves de notre école intercommunale de musique a drainé un public nombreux et attentif dans la salle polyvalente ainsi que les nouveaux élus des trois municipalités.

Cette découverte des jeunes talents et des progrès réalisés est toujours un moment privilégié dans la vie de l'école. Seul, en duo ou à plusieurs, les élèves se sont présentés sur scène avec leur instrument favori : piano, guitare, clarinette, batterie, saxophone, trompette, tuba...

Des tonnerres d'applaudissement ont accompagné chaque prestation.



La planchette servie sur une planche...

Dimanche 13 avril 2014

Engloutir huit produits différents du terroir était la mission assignée aux convives de la planchette paysanne organisée par le football club local.

Servis sur une planchette en bois joliment décorée, les différents produits du terroir étaient accompagnés par trois variétés de crudités ainsi que d'un morceau de fromage. Un large choix de desserts était en plus proposé aux fins gourmets.

Heureusement que l'orchestre "Fa Si La Danser" a su faire bouger tout ce beau monde sur la piste de danse pour faciliter la digestion.



Le dessin d'une bande dessinée...

Jeudi 17 avril 2014

Belle soirée de partage et de voyage au pays de la bande dessinée et de l'imaginaire grâce au talent de Pierre Braillon... et de Tom des Cavernes !

Les gentils organisateurs de la bibliothèque ont fait appel à cet enseignant, exerçant dans notre école primaire, pour faire découvrir la vie d'une bande dessinée.

Le public, tellement nombreux que certains ont du rester debout, a découvert les différentes étapes de la création d'une œuvre grâce au dévouement et la passion communicante de cet artiste.



La chasse aux œufs de Pâques...

Samedi 19 avril 2014

49 petits chasseurs étaient présents au rendez-vous de la chasse proposé par la bibliothèque et ses bénévoles !

Il ne s'agissait pas de chasse aux gibiers en forêt mais d'une chasse aux œufs dans les jardins du périscolaire proposée aux enfants du village.

Munis de leurs paniers, après avoir sagement écouté la lecture de quelques histoires, les enfants ont vérifié chaque recoin pour dénicher les œufs cachés.

Chaque trouvaille était accompagnée d'un sourire radieux.



Des éclairs sans orage de Paris à Brest...

Samedi 26 avril 2014

Il ne s'agit pas d'une annonce météo mais d'une palette de desserts confectionnés par les membres du football club et de leurs sympathisants.

Vous aviez le choix entre trois parfums d'éclair ou des Paris-Brest livrés à domicile.

Le remplissage des pâtes à choux a démarré bien avant la levée du soleil. Certains étaient chargés de la préparation de la crème, les autres assuraient le garnissage ou le nappage.

Une équipe préparait les commandes dans des boîtes de pâtisserie et enfin pouvait commencer la livraison.



Offrir un don pour une rose pour la vie...

Week-end du 26/27 avril 2014

Pour la neuvième année consécutive, une symphonie de klaxons annonçait le passage des motards, qui se sont mobilisés au profit de la lutte contre le cancer.

Plusieurs motards de notre village ont participé à cet élan de générosité en allant sonner à toutes les portes de l'Alsace-Bossue pour recueillir des dons et remettre en échange une rose au donateur.

L'argent récolté lors de cette opération sera remis à l'antenne bas-rhinoise de la Ligue contre le cancer.

Merci à tous pour votre générosité !



Y en a marre de plus voir de mare...

Mardi 29 avril 2014

Sur proposition des techniciens de l'ONF, le conseil municipal a accepté le projet de création d'une marre écologique en parcelle n° 11 de notre forêt communale.

Les membres de la commission de l'environnement se sont rendus sur les lieux pour définir l'emplacement et les modalités d'aménagement de cet outil pédagogique au service de l'écosystème.

Les travaux proprement dits démarreront à la sortie de l'été, dès la fin de l'instruction du dossier de subvention.



LES ECHOS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE...

L'assemblée générale de la musique municipale s'est tenue le dimanche 02 mars 2014 au restaurant de la Gare. En présence d'une délégation de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche, le président Claude Anthony a dressé le bilan de l'année écoulée. On retiendra la très belle journée du tour de mai, l'excursion à Bruxelles et à Bruges ainsi que la vingtaine de prestations effectuées durant l'année.

Le secrétaire de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche, Monsieur Roland Forthoffer a souligné la bonne entente et l'entraide musicale qui perdure depuis dix ans entre les deux sociétés de musique qui sont placées sous la direction musicale de Claude Anthony.

Afin d'étoffer l'effectif, l'association recrute des musiciens jeunes ou plus âgés pratiquant soit un instrument à vent, soit des percussions et souhaitant rejoindre la musique municipale. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le président.

Le comité a été reconduit dans ces fonctions. Il se compose de :

Président :

- Monsieur Claude ANTHONY

Vice-président :

- Monsieur Pascal SCHMITT

Secrétaire :

- Madame Fabienne KUHNER

Secrétaire adjoint :

- Monsieur Thomas ANTHONY

Trésorier :

- Monsieur Denis SADLER

Trésorier adjoint :

- Monsieur Raymond KLEIN

Réviseur au compte :

- Madame Monique RICHARD

Assesseurs :

- Madame Christine GUBENO

- Monsieur Corentin ROSSI



L'agenda des prestations est le suivant :

Dimanche 04 mai 2014	Tour de Mai	Oermingen
Jeudi 08 mai 2014	Armistice	Oermingen
Samedi 31 Mai 2014	Festival de musique	Rohrbach-Lès-Bitche
Samedi 07 juin 2014	Festival de musique	Parmesens
Vendredi 20 juin 2014	Fête de la musique	Rohrbach-Lès-Bitche
Dimanche 22 juin 2014	Fête Dieu	Gros-Réderching
Samedi 12 juillet 2014	Fête Nationale	Oermingen
Dimanche 13 juillet 2014	Portes ouvertes Sapeur Pompier	Rohrbach-Lès-Bitche
Dimanche 13 juillet 2014	Fête Nationale	Rohrbach-Lès-Bitche
Dimanche 27 juillet 2014	Festival de musique	Offwiller
Samedi 02 août 2014	Fête de l'oignon	Oermingen
Samedi 09 août 2014	Fort Casso	Rohrbach-lès-Bitche
Vendredi 22 août 2014	Inauguration Foire Bio	Rohrbach-lès-Bitche
Dimanche 24 août 2014	Apéritif concert Foire Bio	Rohrbach-Lès-Bitche
Samedi 20 septembre 2014	Festival de musique	Bitche
Mardi 11 novembre 2014	Armistice	Oermingen
Mardi 11 novembre 2014	Armistice	Rohrbach-Lès-Bitche
Samedi 15 novembre 2014	Banquet de la Sainte Cécile	Oermingen
Dimanche 23 novembre 2014	Messe de la Sainte Cécile	Rohrbach-Lès-Bitche
Samedi 13 décembre 2014	Concert de Noël	Rohrbach-Lès-Bitche
Mercredi 24 décembre 2014	Messe de Noël	Rohrbach-Lès-Bitche

LES NEWS DU PHOTO-CLUB...

Le concours Photo organisé chaque année par le Photo-Club Oermingen est relancé depuis le 5 avril et jusqu'au 29 juin minuit. Chaque participant peut envoyer 1 à 3 photos maximum en format jpeg à l'adresse suivante : concoursphotoPCO@hotmail.fr.

Le règlement complet du concours se trouve sur des flyers distribués dans nos commerces et sur le site Internet du club : <http://photocluboermingen.fr/evenements/>.

Le Photo-Club Oermingen fête ses 40 ans cette année.



À cette occasion, le premier prix du concours, qui est traditionnellement un appareil photo numérique compact, sera remplacé par un appareil photo numérique reflex. Cet appareil est généreusement offert par le Centre Leclerc de Sarre-Union.

Les 10 meilleures photos seront exposées en format 20 x 30 cm sous cadre lors de la fête de l'automne le dimanche 21 septembre 2014 à la chapelle des jésuites, Grand'Rue à Sarre-Union.

N'hésitez pas à participer et tenter votre chance.

LES MANIFESTATIONS DU 2^{ème} et 3^{ème} TRIMESTRE 2014

Date	Manifestation	Association concernée	Lieu
Dimanche 04 mai	Concours de pêche	Association Arboricole	Voellerdingen
Dimanche 04 mai	Tour de Mai	Musique Municipale	Village
Jeuudi 08 mai	Cérémonie de l'Armistice	Commune	Place Mar. Leclerc
Dimanche 11 mai	Marche gourmande du Terroir 1 ^{ère} édition	Paroisses protestante et catholique	Salle polyvalente
Samedi 17 mai	Soirée Asperges	Association Sports Loisirs	Salle polyvalente
Samedi 24 mai	Course des hannetons	Coueurs de l'Eichelthal	Complexe sportif
Sam 31 mai / Dim 01 juin	Pizzas / Flamms	Sapeurs Pompiers	Dépôt d'incendie
Samedi 07 juin	Marche populaire	Amicale des Sapeurs	Herbitzheim
Jeuudi 19 juin	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	Salle polyvalente
Dimanche 29 juin	Tout le village joue au foot	Football Club Oermingen	Stade du Hohberg
Vendredi 04 juillet	Fête des écoles	Ecoles	Ecole primaire
Samedi 12 juillet	Défilé / Feu d'artifice / Bal	Commune & F.C.O.	Stade et salle

SOIREE ASPERGES

L'association sports et loisirs d'Oermingen organise sa traditionnelle

SOIREE ASPERGES

SAMEDI 17 MAI 2014

à la salle polyvalente dès 20 Heures

Soirée animée par l'orchestre « VIOLETTA »



MENU

Velouté d'asperges

Asperges

Jambon cuit - Jambon fumé

Fromage

Dessert

Café

PRIX : 18,- euros

Inscriptions avec votre paiement chez :

- EHRHARDT Brigitte : tél. 03.88.00.50.32
- BECK Robert : tél. 03.88.00.53.89
- MAUCOTEL Danubia : tél. 03.69.92.91.71

7^{ème} COURSE DES HANNETONS

Samedi le 24 mai 2014

La 7^{me} édition de la course des Hannetons est organisée par les Coureurs de l'Eichelthal.

Cette course d'une distance de 10 Km vous fera parcourir deux boucles en forêt communale.

Le départ sera donné à 18 H. près du stade municipal du Hohberg.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec les coureurs de l'Eichelthal...

Inscription possible le jour même...

Bon courage et bonne course...



SOIREE PIZZAS ET FLAMMS



SAMEDI 31 MAI 2014

DIMANCHE 01 JUIN 2014

à partir de 18 H.

à la CASERNE DES POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers vous invite à venir déguster de succulentes tartes flambées et autres pizzas, préparées par les membres de l'amicale et leur conjoint...

Cordiale invitation à tous.

DON DU SANG...

Prochain don du sang le :

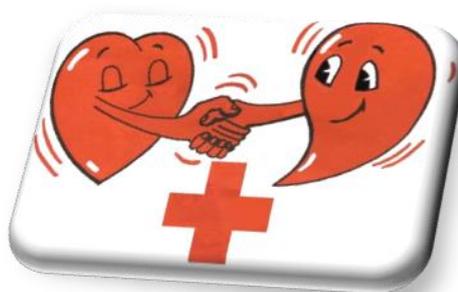
Jeudi 19 juin 2014

De 17 h 30 à 20 h 00

A la salle socioculturelle d'Oermingen

Repas chaud préparé et servi par l'ASL.

Offrez votre sang... Sauvez une vie...



TOUT LE VILLAGE JOUE AU FOOT...



Dimanche 29 Juin 2014

Le football club d'Oermingen organise,
au stade du Hohberg,
à partir de 9 heures, son traditionnel tournoi :

"Tout le village joue au football"

Les équipes de 5 joueurs (+ remplaçants) sont priées de s'inscrire pour le 23 juin 2014 chez :

- M. KIEFER René Tél. : 03.88.00.87.88 (après 19 H.)

- M. BUCK Jacky Tél. : 03.88.00.51.83 ou 06.83.82.68.18

Restauration sur place :

- **Déjeuner :** Grillades avec salade sur assiette + Dessert
- **Soir :** Pizzas / Flamms

Avis aux amateurs.

LES ECOLES EN FETE...

Les élèves des écoles maternelle et primaire vous donnent rendez-vous le :



Vendredi 04 juillet 2014

**Grande fête de fin d'année
avec spectacle et chants**

à partir de 16 h. dans la cour de l'école.

Chaque enfant se verra offrir un sachet de friandise. Les futurs collégiens repartiront avec un bon pour un dictionnaire.

Après le verre de l'amitié offert à tous les participants, vous pourrez déguster des grillades préparées par leurs parents.

Cordiale invitation à tous les enfants, parents, grands-parents, etc...

LES FESTIVITES DE LA FETE NATIONALE...

INVITATION DU FOOTBALL CLUB ET DE LA COMMUNE

LE SAMEDI 12 JUILLET 2014

FEU D'ARTIFICE - BAL POPULAIRE

Programme :

21 H. 30 : Vente de lampions et buvette au monument aux morts

21 H. 45 : Rassemblement des sociétés locales

22 H. 15 : Cérémonie

22 H. 30 : Défilé aux flambeaux

23 H. 00 : Tir du feu d'artifice

23 H. 30 : Bal populaire à la salle polyvalente
avec l'orchestre "Fa Si La Danser"

Une boisson sera offerte à chaque participant à l'entrée de la salle !

Cordiale invitation à tous...

En gare,
ne traversez qu'aux
passages autorisés



Réseau Ferré de France et SNCF ont organisé une campagne de prévention dans les gares alsaciennes au printemps 2014. L'objectif de cette campagne était de rappeler les règles de sécurité aux voyageurs, ainsi que de les sensibiliser aux règles de bonne conduite en gare.

PIÉTON, CYCLISTE

Pour votre sécurité, traversez les voies sur les passages autorisés !

En gare



En gare ne traversez qu'aux passages autorisés spécialement aménagés pour les piétons.

Sur un quai de gare



Gardez toujours une distance de sécurité avec les voies. Restez derrière la bande jaune lorsqu'elle existe.

Aux passages à niveau



Respectez les mêmes règles à pied, à vélo ou en voiture : feu rouge clignotant = arrêt immédiat.

En toute circonstance



Ne traversez jamais les voies même en pleine nature en dehors des passages autorisés (souterrains, passerelles...).

CINQ CONSEILS qui sauvent la vie

Respectez les signaux :

ne traversez que si la silhouette est éteinte.

Soyez vigilants : un train peut arriver à tout moment, à toute vitesse et des deux côtés.

Soyez attentifs aux messages d'annonce : enlevez vos écouteurs.

Cyclistes : mettez pied à terre.

Parents : tenez vos jeunes enfants par la main.

Hors gare



Ne marchez pas le long de la voie ferrée. Empruntez un chemin public pour accéder à votre gare.

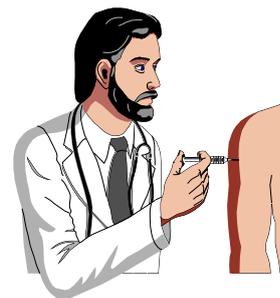
SEANCE DE VACCINATION GRATUITE

Séances de vaccinations gratuites en **Mairie d'Oermingen** le :

- ✓ **Mardi 20 mai 2014 à 17 h 30**
- ✓ **Mardi 17 juin 2014 à 17 h 30**

Toute personne adulte ou enfant peut se présenter pour des injections de rappel ou pour des nouvelles vaccinations contre le tétanos, la polio et la diphtérie.

Inscriptions et renseignements auprès du secrétariat de la mairie.



LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des **heures d'ouverture d'été** de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 18 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h à 12 h
- Jeudi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 8 h à 12 h
- Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h

Le site internet de la commune



www.oermingen.fr

**B
I
B
L
I
O
T
H
E
Q
U
E**
**O
E
R
M
I
N
G
E
N**

Les horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 19 h
Mercredi de 15 h à 17 h
Vendredi de 18 h à 20 h



Tél. : 03.88.00.33.93

Email : bibliotheque.oermingen@orange.fr

Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h
et
de 16 h à 18 h

et le samedi :
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :
le mercredi

La Mairie

Tél : 03 88 00 82 46
Fax : 03 88 00 52 78
Mail : mairie.oermingen@wanadoo.fr

Secrétariat :

Du lundi au vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
et le samedi :
de 10 h à 12 h.

Permanence Maire et Adjoint :

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30
Samedi matin sur rendez-vous (Maire)